



## Programme de travail de l'Observatoire du développement durable (ODD) 2020-2023

La mise en place d'un **pacte vert et social pour l'Europe** permettant à l'UE de contribuer à la mise en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable (ODD) constituera la pierre angulaire des programmes de travail de la section «Agriculture, développement rural et environnement» (NAT) et de l'Observatoire du développement durable (ODD) au cours du mandat 2020-2023. Le pacte vert pour l'Europe est une stratégie ambitieuse dont le but est de permettre à l'UE de parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050 et de donner une impulsion à l'économie; il y a lieu cependant de renforcer la dimension sociale et du travail, afin de contribuer de manière plus globale aux ODD et de veiller à ce qu'aucun et aucune personne, communauté, travailleur, secteur et région ne soient laissés pour compte. Les ODD, le pacte vert pour l'Europe et le socle européen des droits sociaux sont les meilleurs modèles à suivre pour ouvrir la voie à une reprise durable après la crise de la COVID-19.

La pandémie de COVID-19 est un **signal d'alarme qui appelle au changement**. Il est plus important que jamais de mettre en œuvre un programme qui produise **des résultats dans les domaines social, économique et environnemental**. Il est certain que les changements progressifs ne suffiront plus; nous avons besoin de **transformations véritablement radicales**. Tenir **un discours qui soit une source d'inspiration, diffuser des messages ambitieux et variés, exposer de manière claire les raisons pour lesquelles le monde doit changer et montrer l'exemple**: voilà les principes qui guideront les travaux de la section NAT et de l'Observatoire du développement durable au cours du nouveau mandat.

Parvenir à la neutralité climatique est l'objectif général du pacte vert pour l'Europe, qui réaffirme l'engagement de la Commission à relever les défis liés au climat et à l'environnement, qui est la mission essentielle que doit accomplir cette génération. La loi européenne sur le climat a inscrit **l'objectif de neutralité climatique à l'horizon 2050 dans la législation**; elle vise à faire en sorte que **toutes les politiques de l'UE contribuent à cet objectif** et que tous les secteurs jouent leur rôle en offrant des avantages aux travailleurs grâce à des emplois plus durables et en assurant une transition juste. Cette même approche a été adoptée dans le programme de travail de la section NAT, qui ne fait pas de la neutralité climatique et de l'action pour le climat une priorité distincte, mais inscrit cet

objectif général dans toutes ses priorités. Le développement durable, la politique climatique et l'action pour le climat ainsi que l'économie circulaire<sup>1</sup> figurent désormais sans ambiguïté parmi les compétences de la section NAT, ce qui renforce d'autant le lien entre l'ODD et la section NAT.

L'Observatoire du développement durable jouera donc un rôle de catalyseur de ces compétences pour soutenir la réalisation de l'objectif général consistant à concrétiser le pacte vert *et social* européen de manière à parvenir à une reprise durable et à mettre en œuvre le programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable.

### **L'Observatoire du développement durable agira à trois niveaux:**

- Niveau international: suivre et participer aux processus internationaux sur le programme à l'horizon 2030 et les ODD (Forum politique de haut niveau des Nations unies (FPHN), Assemblée générale des Nations unies et événements connexes), à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), aux sessions de la COP et à la convention sur la diversité biologique (CDB), ainsi qu'à d'autres instances similaires pertinentes.
- Niveau politique de l'UE: la promotion du pacte vert pour l'Europe et des différentes politiques intérieures et extérieures a permis à l'UE de progresser sur la voie de la réalisation des ODD.
  - Échange d'expériences et de bonnes pratiques des organisations de la société civile, des organisations sectorielles et thématiques, des conférences régionales, etc.
- Niveau interne du CESE: intégration des objectifs de développement durable dans l'ensemble du CESE.

### **Méthodes de travail:**

Selon la note du Bureau du CESE sur la rationalisation des structures du CESE, le développement durable, qui constitue une question transversale essentielle, devrait en tout état de cause être intégré d'une manière ou d'une autre dans les attributions de toutes les sections et de la CCMI, afin d'affirmer clairement que chaque section et la CCMI sont responsables du développement durable, étant donné que celui-ci touche à leurs attributions propres et qu'elles sont invitées à collaborer avec les autres sections afin de réaliser les objectifs globaux de développement durable. L'Observatoire du développement durable devrait poursuivre sa stratégie interne appliquée pendant le mandat précédent consistant à explorer les synergies et à créer des liens avec d'autres organes du CESE sur la question transversale du développement durable. Il devrait continuer à se montrer proactif et innovant à cet égard et tirer parti du fait qu'**en principe, les vice-présidents des sections et de la CCMI seront des membres de l'ODD dans le cadre du nouveau mandat.**

---

<sup>1</sup>

Les avis du CESE sur le développement durable/le climat issus du précédent mandat constituant les fondements de notre position: NAT/760 sur le [Document de réflexion «Vers une Europe durable à l'horizon 2030»](#), NAT/765 sur [L'économie durable dont nous avons besoin](#), SC/53 sur le thème [Ne laisser personne de côté lors de la mise en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2030](#), NAT/784 sur la [Législation européenne sur le climat](#), NAT/785 consacré au [Pacte européen pour le climat](#), NAT/788 sur le thème [Vers une participation structurée des jeunes au processus décisionnel de l'UE concernant le climat et la durabilité](#), NAT/789 sur [Vers une stratégie de l'UE pour une consommation durable](#), NAT/794 sur la [Numérisation et durabilité – état de la question et nécessité d'une action du point de vue de la société civile](#).

De **nouvelles méthodes de travail** seront explorées de manière à s'assurer que nous mettons à profit nos atouts spécifiques en vue d'obtenir de meilleurs résultats au cours du nouveau mandat. Le président de l'ODD, ses vice-présidents et tous les membres, ainsi que le secrétariat, ont des rôles différents mais essentiels à jouer dans la conception et la réalisation conjointes des activités de l'Observatoire. L'amélioration de l'impact et de la cohérence des messages du CESE sur la durabilité constitue un défi important. L'ODD et ses membres **continueront à être présents sur les médias sociaux** (Twitter, Instagram) à des occasions importantes (une fois par mois) et **porteront un message fort sur le développement durable**. L'ODD passera également **de la parole aux actes en ce qui concerne les méthodes de travail durables** grâce à une coopération permanente avec EMAS (sans plastique, réduction du gaspillage alimentaire, mobilité douce, approvisionnement durable, neutralité climatique, etc.), à l'optimisation de l'utilisation des outils numériques, des webinaires, etc. et à l'organisation d'événements plus inclusifs (équilibre hommes-femmes, participation des jeunes, voir au-delà de la «bulle de Bruxelles», etc.). Il **continuera d'inviter EMAS aux réunions de l'ODD** afin qu'il fasse rapport sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du pacte vert pour l'Europe au niveau du CESE.

## Proposition de priorités pour l'observatoire du développement durable

Accélérer la mise en œuvre des ODD	Vers la neutralité climatique	Reprise et transition durables
		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Appel en faveur d'une stratégie globale de l'UE</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation des citoyens et des organisations de la société civile à l'action pour le climat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Durabilité de la relance post-COVID</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Gouvernance: promouvoir «l'approche associant l'ensemble de la société»</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer l'ambition et la coopération internationales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transition juste qui ne laisse personne de côté</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Suivi de la mise en œuvre/des indicateurs des ODD</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à ce que l'UE soit sur la bonne voie pour atteindre son objectif ambitieux en matière de climat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Économie circulaire et nouveaux modèles économiques</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Intégration des ODD dans l'ensemble du CESE</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendre le CESE neutre pour le climat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Économie du bien-être pour les citoyens et la planète</li> </ul>

### Propositions d'actions pour chaque priorité:

#### 1. *Accélérer la mise en œuvre des ODD*

##### a. **Appel en faveur d'une stratégie globale de l'UE**

- i. Maintenir les objectifs de développement durable en bonne place dans l'agenda des institutions européennes; le pacte vert pour l'Europe ne remplace pas le programme à l'horizon 2030 (les ODD n'ont même pas été mentionnés dans le discours sur l'état de l'union...) et les ODD doivent rester notre boussole.
- ii. Continuer à réclamer une stratégie globale de développement durable au niveau de l'UE; insister pour que la société civile participe de manière structurée et significative à la mise en œuvre des ODD.
- iii. Demander à la Commission de présenter des «évaluations régionales volontaires» lors du forum politique de haut niveau pour le développement durable en étroite consultation avec la société civile; participer activement aux forums annuels, etc.
- iv. Promouvoir le programme de développement durable au sein de l'Association internationale des conseils économiques et sociaux et institutions similaires (AICESIS).

- b. Gouvernance: promouvoir «l'approche associant l'ensemble de la société»**
- i. Inviter la Commission à relancer et à améliorer la plateforme multipartite sur les ODD pour servir de cadre à la consultation interinstitutionnelle (NAT/760).
  - ii. Continuer à mettre en évidence le rôle et l'action importants des communautés locales durables dans la mise en œuvre des ODD; l'UE devrait favoriser et faciliter les approches et les solutions venant du terrain; assurer le suivi des «Communautés pour l'avenir».
  - iii. Assurer la participation structurée de la société civile à l'élaboration des plans de relance, notamment en ce qui concerne la dimension durabilité/pacte vert pour l'Europe (voir ci-après).
- c. Suivi de la mise en œuvre/des indicateurs des ODD**
- i. Veiller à la mise en place d'un véritable cycle de suivi et d'établissement de rapports sur les ODD au niveau de l'UE; coopérer avec le Réseau de solutions pour le développement durable (SDSN) et le programme international d'éducation relative à l'environnement (PIEE) en vue de l'établissement de rapports annuels sur le développement durable en Europe, et avec d'autres organisations de la société civile (OSC); convoquer une réunion début 2021
- d. Intégration des ODD dans l'ensemble du CESE**
- i. Établir une coopération structurée entre les trois observatoires du CESE:
    - 1. réunion plénière de coordination des trois observatoires du CESE (observatoire du marché du travail, observatoire de la transition numérique et du marché unique et observatoire du développement durable) sous la forme d'une réunion régulière et obligatoire au moins une fois par moitié de mandat;
    - 2. réunions de travail régulières (une fois par an?) des présidences des trois observatoires (présidents et vice-présidents) en présence des présidents des sections concernées;
    - 3. un thème à examiner conjointement par les trois observatoires pourrait être, par exemple, «Une décennie d'action sur les ODD dans l'UE dans le contexte de l'après-COVID». Une suite intéressante de cet examen pourrait être une éventuelle étude conjointe.
  - ii. Travailler sur le processus du Semestre européen avec la section ECO et le groupe du Semestre européen: favoriser les messages sur l'économie du bien-être et les indicateurs autres que le PIB; le pacte vert pour l'Europe jouera probablement un rôle majeur dans le suivi des orientations stratégiques sur la mise en œuvre des plans nationaux pour la reprise et la résilience.
  - iii. Conformément à ce qui précède, promouvoir une participation structurée du CESE au suivi des ODD, par exemple en procédant à une consultation interne des différentes sections et observatoires, ainsi que de la CCMI, afin de renforcer et d'améliorer les indicateurs liés à l'indice des ODD et au suivi du réseau de solutions pour le développement durable.

## **2. Vers la neutralité climatique**

- a. Participation des citoyens et des organisations de la société civile à l'action pour le climat**
  - i. Organiser une manifestation pour maintenir la dynamique en vue de la COP 26 (novembre 2021) et mettre l'accent sur la concrétisation du pacte pour le climat et sur les demandes formulées par le CESE dans son avis NAT/785.
  - ii. Ensuite, entamer des discussions avec les institutions et les parties prenantes externes en vue de créer la plateforme des parties prenantes du pacte pour le climat. Cette action pourrait également être mise en lien avec la conférence sur l'avenir de l'Europe, notamment en ce qui concerne l'organisation d'une assemblée de citoyens qui serait accueillie par le CESE.
  - iii. Promouvoir les aspects intergénérationnels de la justice climatique et amplifier la voix des jeunes et de leurs organisations: concevoir, concrétiser et mettre en œuvre les idées des tables rondes des jeunes sur le climat et la durabilité (conformément à l'avis NAT/788).
  - iv. Assurer le suivi des travaux relatifs à la justice climatique et à toutes ses dimensions, en accordant une attention particulière aux femmes et au changement climatique.
- b. Renforcer l'ambition et la coopération internationales**
  - i. Poursuivre le dialogue au niveau international, notamment par une visibilité lors des COP.
  - ii. Plaider en faveur d'un espace et d'échanges accrus avec les acteurs non parties à la convention.
  - iii. Contribuer au programme mondial d'action pour le climat.
  - iv. Initiative des Nations unies intitulée «Action pour le climat en faveur de l'emploi».
- c. Veiller à ce que l'UE soit sur la bonne voie pour atteindre son objectif ambitieux en matière de climat**
  - i. Se pencher sur les révisions des législations de l'UE sur le climat relatives à ces questions en 2021
  - ii. Nouvelle stratégie de l'UE relative à l'adaptation au changement climatique
- d. Rendre le CESE neutre pour le climat**
  - i. Coordonner les dossiers liés au pacte vert pour l'Europe: une équipe de soutien au niveau administratif existe déjà et échange des informations qui ont également été partagées avec les présidents de section et les rapporteurs des avis.
  - ii. Soutenir EMAS afin d'encourager les actions prioritaires visant à réduire les émissions de carbone en 2021-2030.
  - iii. Organiser de manière intégralement virtuelle toutes les réunions de groupes d'étude NAT et les audits de la section NAT/ODD.

### **3. Reprise et transition durables**

#### **a. Durabilité de la relance post-COVID**

- i. Contribuer à l'étude NAT/ODD intitulée «Changement de priorités dans la relance post-COVID» et à son suivi.
- ii. Assurer le suivi de l'avis NAT/789 sur la consommation durable.
- iii. Promouvoir une étude/un avis conjoint avec le groupe du Semestre européen sur la stratégie annuelle 2021 pour une croissance durable contenant les orientations stratégiques pour la mise en œuvre de la facilité pour la reprise et la résilience, qui est le principal instrument de relance au cœur de NextGenerationEU.

#### **b. Transition juste qui ne laisse personne de côté**

- i. Assurer le suivi de l'avis du CESE SC/53 sur le thème «Ne laisser personne de côté».
- ii. Mettre l'accent en particulier sur les jeunes et la justice intergénérationnelle.
- iii. Mettre particulièrement en avant l'ODD 5: égalité entre les femmes et les hommes.

**c. Économie circulaire et nouveaux modèles économiques**

- i. Poursuivre et renforcer l'activité de la plateforme des acteurs européens de l'économie circulaire (PAEEC).
- ii. Travailler en étroite collaboration avec les deux observatoires sur le marché du travail et sur la transition numérique et le marché unique; organiser une réunion conjointe sur les modèles économiques.
- iii. Promouvoir une politique industrielle durable grâce à une meilleure coopération avec les deux observatoires, la CCMI, etc.

**d. Économie du bien-être pour les citoyens et la planète**

- i. Suivi de l'avis NAT/765 sur l'économie durable dont nous avons besoin.
- ii. Poursuivre les travaux sur les autres indicateurs que le PIB, la coopération avec l'OCDE et les organisations de la société civile et les coalitions de la société civile.
- iii. Étude sur les grandes tendances telles que la numérisation et la rareté des ressources, ou la décarbonisation de l'économie et la gestion durable des matières premières.

**e. Dialogue au sein du CESE sur la reprise et la transition durables**

- i. Mener un travail structuré et régulier avec le groupe du Semestre européen de la section spécialisée «Union économique et monétaire, cohésion économique et sociale» (ECO).
  - ii. Coopérer avec la CCMI en matière de suivi de la nouvelle stratégie industrielle.
  - iii. Collaborer avec la section REX sur les accords commerciaux dans le contexte des ODD (accord Mercosur).
  - iv. Coopérer avec les sections REX et ECO sur le cadre économique et la taxe carbone aux frontières.
-